



Conseil économique et social

Distr. générale
12 juin 2019

Original : français

Session de 2019

Du 26 juillet 2018 au 25 juillet 2019

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Communication écrite présentée par Coordination Immigrés du Sud du Monde/C.I.S.M.-Vénétie, organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire Général a reçu la communication écrite suivante, distribuée en vertu des paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* Cette communication n'a pas été revue ni corrigée par les services d'édition du Secrétariat des Nations Unies.



Habiller les populations et assurer l'inclusion et l'égalité

Pour nous, il faut un monde de paix pour éviter des conflits armés qui ensanglantent la planète et qui font fuir des populations d'un continent à un autre, sans être garanties d'aucune sécurité.

C'est pourquoi, il est important de s'adapter à certaines situations, notamment à des conflits, qui ont tendance à reprendre les manières de faire de la politique qu'on pensait pourtant disparues avec la dissuasion nucléaire.

Le « désordre mondial », est une expression utilisée depuis la fin de la guerre froide, mais qui caractérise encore aujourd'hui l'époque dans laquelle nous vivons actuellement. Nos institutions modernes, communes aux Etats, doivent penser, se financer, s'équiper de nouvelles façons pour permettre à un ordre multipolaire d'émerger. Tant il semble nécessaire de sortir de la seule hyperpuissance, incapable à elle seule de garantir l'ordre mondial recherché aujourd'hui.

Il y a un rôle important à jouer par les populations, certes mais dans les conflits larvés, victimes restent les populations elles-mêmes, alors que la désintégration de l'état est souvent son propre fait, du moins de ceux qui font semblant d'avoir entre leur main la destinée d'un peuple.

Il appartient à l'ensemble des états d'informer, de sensibiliser et de mobiliser toutes les parties prenantes afin d'insuffler une dynamique capable de rencontrer les différents objectifs du développement durable et de l'agenda 2063.

L'inclusion suppose la capacité de prendre l'ensemble des moyens par lesquels une société, une association peut agir sur elle-même, pour garder sa cohésion, consistant à aider les personnes notamment les groupes les plus vulnérables à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie.

Un inventaire complet des unités localisées pour l'inclusion supposerait des dispositifs permettant la formation des plus fragiles des sociétés au sein des états. Une nouvelle donne collective où toutes les populations seraient actrices et les efforts partagés et qui aurait pour conséquence une forme du gouvernement dans laquelle la souveraineté appartenant au peuple serait mieux appréciée.

Concourir à la création d'Etats dans lesquels les citoyens responsabilisés, détenteurs de leurs destinées, égalitaires, autonomes, formés, qualifiés dans un système ou l'inclusion et l'égalité seraient universelles.
